

Chapitre 2 :

Quelques notions opératoires en sociolinguistiques urbaine

Sommaire

1. Le bilinguisme et le plurilinguisme :.....	2
2. La diglossie :.....	2
3. La variation	2
3.1. La variation intralinguistique :.....	3
3.1.1. Variation diachronique :.....	3
3.1.2. Variation diatopique	3
3.1.3. Variation diastratique	3
3.1.4. Variation diaphasique	3
3.1.5. Variation "diamésique"	3
3.2. La variation interlinguistique :.....	4
4. La langue véhiculaire et la langue vernaculaire :.....	4
5. Le comportement sociolangagier :.....	4
6. Sécurité/insécurité linguistiques :.....	5
7. Le discours épilinguistique :.....	6
8. L'identité en sociolinguistique :.....	6
9. La communauté linguistique :.....	7
10. Représentations, attitudes, opinions et stéréotypes :.....	8
11. Politique linguistique et aménagement linguistique:.....	9
12. Idéologie linguistique :	9
13. Idéologie linguistique et identitaire :	10
Bibliographie :.....	10

1. Le bi / plurilinguisme :

Le bilinguisme est un concept sociolinguistique qui décrit l'utilisation de deux langues ou plus par un individu ou un groupe social. Plus largement, il s'applique à toute personne utilisant deux langues différentes dans sa communication quotidienne, que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Lorsque les deux langues en question sont complémentaires dans leur utilisation, on peut également parler de diglossie. Le bilinguisme peut donc concerner :

- Un individu qui, pour des raisons personnelles, se trouve à utiliser plusieurs langues dans ses interactions sociales.
- Un groupe d'individus, qu'il s'agisse d'une famille, d'une communauté ou d'un peuple, qui, en raison de facteurs sociaux, politiques ou historiques, se voient contraints de communiquer avec des personnes extérieures et d'employer une langue différente de celle parlée au sein du groupe.

2. La diglossie :

La notion de diglossie est un concept sociolinguistique développé par Ferguson(1959) pour décrire toute situation dans laquelle deux variétés d'une même langue sont employées dans des domaines complémentaires, l'une de ces variétés étant de statut socialement supérieur à l'autre. La diglossie existe dans toutes les sociétés où l'usage quotidien diffère sensiblement de la norme officielle, il faut que chaque variété soit utilisée de manière systématique : par exemple, une variété est employée dans les domaines formelles, comme l'administration, la religion la poésie, alors que l'autre est réservée à la conversation courante, aux discussions informelles, à la correspondance non officielle. Ferguson qualifie ces deux variétés l'une haute et l'autre basse. Exemple : Le monde arabe : l'arabe classique et l'arabe dialectal.

3. La variation

La question de **la variation** est une question fondamentale pour la sociolinguistique car on ne parle pas de la même façon dans toutes les circonstances de sa vie. Une même personne, au cours d'une journée, change considérablement d'usage, de langue, et ceci en raison de ses interlocuteurs, de l'objet de son discours, des conditions immédiates de production/réception. Bien sûr, en fonction de son milieu social, de son histoire personnelle, de son implantation géographique, des effets que l'on veut/peut produire, de la maîtrise des registres de langues acquise, du rapport à la langue et à la société, on recourt à des variétés linguistiques très

diverses qui peuvent comporter des différences considérables aux yeux du linguiste qui les décrit. C'est le désir d'expliquer cette variation, de trouver les causes de chaque variété en rendant compte de toutes les données susceptibles d'être mises en relation avec les formes produites, qui a donné naissance à la sociolinguistique.

On distingue entre **variation intralinguistique** et **variation interlinguistique**.

3.1. La variation intralinguistique :

Il y a variation intralinguistique là où les locuteurs utilisent deux ou plusieurs variantes d'une même langue. William, le "père" de l'**approche variationniste** en sociolinguistique, distingue quatre types de variation¹ :

3.1.1. Variation diachronique :

"La variation diachronique est liée au temps ; elle permet de contraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents."

3.1.2. Variation diatopique

"La variation diatopique joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de *régiolectes*, de *topolectes* ou de *géololectes*."

3.1.3. Variation diastratique

"La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de *sociolectes*".

3.1.4. Variation diaphasique

"On parle de variation diaphasique lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours ; ainsi la production langagière est-elle influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des *registres* ou des *styles* différents."

3.1.5. Variation "diamésique"

Françoise Gadet, propose d'ajouter **la variation "diamésique"** qu'elle définit ainsi :

"Une autre distinction relevant également de l'usage intervient entre oral et écrit. Elle est particulièrement forte dans une langue de culture très standardisée comme la française. Ici, c'est la distinction de canal de transmission de la parole qui constitue le point d'ancrage de la différence : aucun locuteur ne parle comme il écrit, aucun n'écrit comme il parle. La distinction n'est pas purement matérielle, elle touche aussi la conception même des discours. Il faudra donc distinguer entre ce qui est un effet général de l'oralité, et ce qui relève de la variation."

¹ M. L. Moreau, article "Variation", in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, 1997, p. 284.

3.2. La variation interlinguistique :

Dans une situation de contact de langues, le statut de chaque langue varie suivant les rapports de domination entre les groupes qui les parlent et les perceptions que les individus ont de ces rapports. Pour que deux ou plusieurs langues survivent dans une société, il est nécessaire qu'elles remplissent des fonctions complémentaires-soit qu'elles sont utilisées par tous les locuteurs pour des fonctions et dans des domaines distincts, soit qu'elles sont utilisées par des locuteurs appartenant à des groupes ethnolinguistiques différents, soit qu'un groupe parle la langue dominante, l'autre groupe la langue dominée avec, entre les deux, des individus bilingues qui parlent la langue de l'un et de l'autre.

4. La langue véhiculaire et la langue vernaculaire :

La langue véhiculaire est une langue qui permet la communication avec un nombre important de locuteurs qui ne partagent pas la même langue maternelle mais qui communiquent avec une langue partagée par tous. Selon Calvet, c'est « une langue utilisée pour la communication entre des groupes qui n'ont pas la même première langue »². Par contre, la langue vernaculaire, est une langue pratiquée par un nombre restreint de locuteurs ou une petite communauté qui utilise cette langue seulement entre eux mais qui adoptent une autre langue pour communiquer avec d'autres communautés.

5. Le comportement sociolangagier :

La notion de comportement désigne communément une manière d'agir, de parler, de se tenir dans une situation donnée en adoptant une certaine conduite. Il s'agit d'une action intentionnelle dirigée vers un but. Elle est intégrée dès le début du vingtième siècle dans les sciences humaines particulièrement en psychologie et en psychologie sociale comme l'équivalent de « *behavior* » pour exprimer la manière objective d'être et d'agir des animaux et des êtres humains. En sociolinguistique, le comportement linguistique désigne la manière dont les locuteurs valorisent leur langue, ou au contraire, la façon dont ils la modifient pour se conformer au modèle prestigieux. A ce propos, Jean-Marie Comiti dit que « *En sociolinguistique, le comportement langagier outre qu'il est le produit des personnes qui sont influencés par les autres, est aussi l'un des moyens par lequel on peut exercer de*

² CALVET, L.-J., 1993, la sociolinguistique, (que sais-je ?), Paris, PUF, p 34

l'influence »³. Les locuteurs, en reconnaissant les usages linguistiques socialement valorisés, adoptent des comportements sociolangagiers pour s'identifier à une classe sociale qui, à leurs yeux, parle la forme prestigieuse. Ce choix est déterminé par une norme considérée comme la manière la plus valorisante de pratiquer une langue, les locuteurs modifient leurs pratiques linguistiques pour se rapprocher du modèle prestigieux quand ils se sentent en **insécurité linguistique**. Par contre, s'ils considèrent que leur langue est la forme la plus correcte ils se sentent en **sécurité linguistique**.

6. Sécurité/insécurité linguistiques :

Dans les situations de plurilinguisme, les minorités qui pratiquent une langue dominée par une autre langue ont parfois peur d'être jugés lorsqu'ils parlent. Cette insécurité linguistique peut être interprétée comme un malaise qui résulte de leur prise de conscience que la langue qu'ils pratiquent est un écart par rapport à la langue qui est valorisée dans leur milieu. En revanche être en sécurité linguistique est une caractéristique des locuteurs qui jugent que leur langue est la norme même si elle est minorée. Pour Calvet

*« On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas »*⁴.

Ainsi, Quand un locuteur se trouve dans une communauté linguistique où est pratiquée une langue qu'il ne maîtrise pas, le sentiment d'insécurité linguistique se traduit chez lui par un effort conscient de correction afin de se rapprocher de l'usage jugé prestigieux. Dans ce cas, les locuteurs rejettent leur façon de parler pour dissimuler leur identité sociale, se voient ridiculisés par le groupe qui détient la forme légitime.

La volonté de se rapprocher de la forme prestigieuse mène souvent les locuteurs à commettre des erreurs. Ce genre d'erreurs est qualifié d'**hypercorrection**. Quant à **l'hypocorrection**, elle est utilisée comme une stratégie de communication se manifestant chez un individu qui maîtrise une langue, mais transgresse certaines des règles qui la régissent sur le plan phonologique, lexical ou syntaxique, dans les situations où il est appelé à utiliser une langue plus au moins relâchée.

³ COMITI, J-M., 1994, « Théories sociolinguistiques et étude des comportements langagiers dans une communauté de langue minorée » p24-31, dans : Actes du symposium linguistique franco-algérien de Corti 9- 10 août1993. Edités par George MORACCHINI, Studii Corsi, Editions Bastia, p.10.

⁴ CALVET, L-J., 1993, la sociolinguistique, (que sais-je ?), Paris, PUF, p.47

7. Le discours épilinguistique :

Le discours épilinguistique signifie le discours sur la langue. Il désigne les faits discursifs relatifs aux jugements portés par les locuteurs sur les langues et les pratiques langagières. C'est les représentations que font les locuteurs sur les langues. Le discours épilinguistique est le moyen le plus sûr pour déceler les attitudes et les représentations des locuteurs à l'égard des langues. A ce propos, Gueunier affirme que :

« L'étude sociolinguistique des représentations en matière de langue et de langage doit donc, tout en s'appuyant sur celle des attitudes et sur les méthodes d'enquête correspondantes, se donner un objectif complémentaire, plus centré sur l'analyse des formes et des contenus des discours épilinguistiques »⁵.

Tsekos, pour sa part, considère l'activité épilinguistique comme :

« Tout discours portant des jugements de valeur sur la langue qui peuvent être, entre autre, d'ordre idéologique, moral ou esthétique ».

Donc le discours est un moyen d'accès aux représentations des locuteurs et c'est par le discours que ces représentations se manifestent. Thierry Bulot explique que :

« Bien que les discours ne soient pas la réalité, parce qu'ils constituent le seul accès au réel, ils finissent par devenir le réel »⁶.

Cependant, pour certains linguistes il y a une différence entre la notion d'épilinguistique et celle de métalinguistique. Pour Philippe Blanchet, la notion d'épilinguistique renvoie à ce *« qui rend compte implicitement, dans les comportements langagiers, des représentations sociolinguistiques »* et de métalinguistique *« qui expose explicitement une réflexion sur les phénomènes.*

8. L'identité en sociolinguistique :

La notion d'identité englobe des aspects individuels, sociaux, culturels et linguistiques, établissant un lien entre les caractéristiques personnelles d'une personne d'une part, et son appartenance à un groupe et à une collectivité d'autre part. Selon Kerbrat-Orecchioni, l'identité individuelle se compose de divers attributs, qu'ils soient stables ou temporaires, incluant des éléments variés tels que l'état civil, les caractéristiques physiques et

⁵ GUEUNIER, N., 1997, représentations linguistiques, dans M-L. Moreau (éd) Sociolinguistique concepts de base, Liège : Mardaga, p 251.

⁶TSEKOS & BULOT, T., 2009, « Pour une gestion durable des rapports entre le local et le global (intervention et sociolinguistique urbaine) », dans Sprache(n), Identität, Gesellschaft, Ibidem-Verlag, Stuttgart, 63-72.

psychologiques, les goûts, les croyances, le statut et le rôle dans les interactions. Sur le plan social, l'identité se matérialise à travers la présence d'une "conscience collective" reconnue par un groupe d'individus appartenant à une communauté sociale. L'appartenance et la participation à un groupe social spécifique contribuent à la création de l'identité culturelle. La langue joue un rôle essentiel dans ces processus, tant au niveau individuel que social. Selon Philippe Blanchet, "la langue est l'un des éléments fondamentaux qui contribue à la construction de l'identité individuelle et sociale". Ainsi, les langues, les cultures et les identités individuelles et collectives sont étroitement liées les unes aux autres. Les langues façonnent nos identités sociales et culturelles, tout en exprimant ces identités. En d'autres termes, l'identité est intrinsèquement liée à la culture, et cette culture se manifeste à travers la langue. Les langues, les cultures et les identités individuelles et collectives s'entremêlent et se nourrissent mutuellement. Les identités sont constamment négociées et actualisées, à la fois pour les individus et pour les cultures. Cette dynamique paradoxale garantit la vie et la vitalité des groupes et des individus qui les composent. L'identité se définit en délimitant des caractéristiques spécifiques, et donc en se démarquant de ce qui ne lui appartient pas, c'est-à-dire son altérité. Cette altérité, résultant de l'identité, signifie que celle-ci comporte toujours des frontières et donc des processus d'inclusion, d'exclusion et d'interactions sociales. Ces frontières sont toutefois "abstraites" et "symboliques", car les identités sont subjectives et constamment en interaction.

9. La communauté linguistique :

Selon le dictionnaire de linguistique: « *On appelle communauté linguistique un groupe d'êtres humains utilisant la même langue ou le même dialecte à un moment donné et pouvant communiquer entre eux* ». Elle se définit sur deux caractéristiques principales : l'intensité de la communication et les normes partagées. Par intensité de la communication, on entend simplement que les membres d'une communauté linguistique se parlent plus les uns aux autres qu'ils ne le font avec les étrangers. L'autre critère, tout aussi important, les normes partagées, fait référence à un ensemble commun de jugements évaluatifs, une connaissance à l'échelle de la communauté de ce qui est considéré comme bon ou mauvais et ce qui est approprié à tel type de situation socialement définie. D'une façon générale, une "communauté" désigne un groupe qui partage un certain nombre de valeurs. En conclusion, on peut dire qu'une communauté linguistique existe dès l'instant où tous les membres ont au moins en commun une seule variété linguistique ainsi que les normes de son emploi correct. Une communauté linguistique peut se réduire à un groupe de personnes qui décident de vivre ensemble comme par exemple les touaregs.

10. Représentations, attitudes, opinions et stéréotypes :

La notion de représentation, empruntée aux sciences sociales, est de plus en plus prégnante dans les études linguistiques. On reconnaît que les représentations que les locuteurs ont des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques ou de leurs statuts par rapport à d'autres langues, influent sur les procédures et les stratégies qu'ils adoptent pour les apprendre et les utiliser. Ces représentations sont étudiées dans deux grandes disciplines : les sciences du langage et les sciences cognitives.

Les attitudes, les représentations et les sentiments des locuteurs envers les langues ont un impact significatif sur leur comportement linguistique. La notion de représentation a émergé avec Émile Durkheim, distinguant les représentations collectives (partagées, stables, contraignantes) des représentations individuelles (variables). Les représentations collectives organisent la réalité, préservent le lien social et préparent à l'action, tout en étant forgées, transmises et acquises dans des processus interactifs.

Le concept de représentation provient également de la philosophie de la connaissance et de la logique, adopté par le cognitivisme. Il traite du rapport entre le langage et le monde, défini en termes de correspondance entre les mots et les choses. Ces représentations sont évaluées en fonction de leur objectivité et permettent d'étudier le comportement cognitif des individus.

L'étude des représentations linguistiques en Algérie, notamment le rapport des locuteurs à la langue française, a ouvert la voie à l'exploration de l'imaginaire linguistique. Cela a permis de comprendre comment les locuteurs algériens se réapproprient et réadaptent la langue française à leur environnement social, créant ainsi une identité linguistique hybride.

Cependant, les langues ne sont pas simplement des instruments de communication. Le rapport entre le locuteur et sa langue est chargé d'attitudes et de sentiments. Les attitudes linguistiques influent sur le comportement linguistique et sont souvent associées aux représentations.

Les stéréotypes linguistiques sont des représentations figées et simplifiées. Ils jouent un rôle clé dans la dynamique des groupes linguistiques. Ces stéréotypes peuvent être positifs ou négatifs et affectent les relations intergroupes ainsi que l'apprentissage des langues.

En conclusion, les représentations linguistiques doivent être prises en compte dans l'élaboration des politiques linguistiques. Les attitudes et les représentations des individus envers les langues, leurs différences et leurs statuts, sont liées à des stratégies et des comportements linguistiques spécifiques.

11. Politique linguistique et aménagement linguistique:

Une politique linguistique est l'ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue (s) et vie sociale. **La planification linguistique** est la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage à l'acte. Les deux expressions « politique linguistique » et « planification linguistique » permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la / les langues(s) en usage dans une société donnée. **La planification linguistique** est alors un passage à l'acte juridique et administratif, la concrétisation sur le plan des institutions de considérations, de perspectives, de choix, qui sont ceux **d'une politique linguistique**. Celle-ci peut concerner une langue dans son identité structurale, concerner les fonctionnements socioculturels d'une langue à ceux d'une autre, également en usage dans la même communauté et présenter une double visée linguistique et sociolinguistique. Le plus souvent, les objectifs linguistiques dépendent d'objectifs plus globaux à l'échelle sociale toute entière ; unification nationale, rapprochements diplomatiques et orientation de l'économie vers un nouveau secteur.

La politique linguistique repose sur de simples directives, et elle s'inscrit dans le cadre **d'un marché linguistique** : cette dynamique sociolinguistique à deux ou plusieurs langues qui coexistent pacifiquement ou en conflit ouvert, en passant par toutes les modalités de la concurrence et de l'antagonisme ou d'inégalité statutaire.

Les causes non linguistiques de la dominance (et donc du conflit entre les langues qui coexistent), ne sont pas faciles à identifier, mais parmi les plus fréquemment observées on compte les causes: démographique, politique, économique, militaire et sociale.

12. Idéologie linguistique :

L'idéologie linguistique est une forme d'idéologie dont le champ d'application est la gestion des langues. C'est un système d'idées sur lequel est fondée la gestion des langues dans un pays, une partie de celui-ci, une ville ou une autre entité politico-administrative. Elle naît d'un besoin ressenti dans un milieu plurilingue par le pouvoir, ou une classe sociale, de mieux gérer les langues en présence. Son objectif principal est d'assurer une meilleure communication entre les membres d'une communauté. Elle inspire la répartition des fonctions entre les différentes langues en présence, compte tenu des critères généralement en fonction du nombre de locuteurs, dynamisme d'un code par rapport à d'autres, l'importance de la langue dans l'environnement international ou son rôle dans l'acquisition des connaissances. Elle se donne la tâche de prévenir l'anarchie linguistique et même de la combattre. Cependant, malgré les principes absolument objectifs qui la fondent, l'idéologie linguistique masque quelques fois les intérêts d'un groupe politique ou d'un groupe ethnique. L'idéologie linguistique officielle d'unilinguisme en Algérie peut être un

cas exemplaire. La langue arabe ne se serait pas imposée, mieux n'aurait pas été imposée sur les autres langues en Algérie, alors fondamentalement plurilingue, si elle n'était pas la langue du Coran.

13. Idéologie linguistique et identitaire :

En dehors de l'idéologie officielle, différentes idéologies parallèles émergent, définissant la perception des langues en présence et de leurs locuteurs au sein des communautés linguistiques. Ces idéologies reflètent les intérêts particuliers des groupes tout en exprimant leurs désirs, aspirations et leur vision de la société. L'exploration de l'idéologie linguistique identitaire nécessite une réflexion approfondie sur le concept d'identité, souvent associé à des notions telles que l'ethnie, la tribu ou le clan. L'identité se définit comme un processus dynamique de caractérisation de soi et des autres, émergent dans les interactions entre individus et groupes. L'enjeu de l'identité, ancien, a pris de l'importance au 19^e siècle avec l'émergence du nationalisme en Europe, donnant naissance à de nouvelles identités qui ont façonné la vie sociale. Évoluant à la fois sur le plan individuel et collectif, l'identité s'ancre dans l'espace et le temps, participant à la reconstruction des groupes sociaux par des processus dynamiques d'identification. Ces processus impliquent des stratégies identitaires, individuelles ou collectives, visant à perpétuer ou modifier les statuts identitaires activés par les interactions sociales. L'Algérie, en tant que pays plurilingue, a adopté une idéologie identitaire basée sur l'arabisation. Une politique linguistique est influencée par des valeurs sociolinguistiques, des attitudes et une idéologie. La configuration sociolinguistique que vise généralement à modifier une politique linguistique est sujette à des représentations communautaires. Ces représentations, liées à l'usage de la langue et à sa concurrence ou conflit avec d'autres langues, ainsi que les attitudes qui en découlent, jouent un rôle crucial dans l'évaluation de cette concurrence ou de ce conflit, ainsi que dans le succès ou l'échec d'une politique linguistique.

Bibliographie :

BIEGER-MERKLI, C., 2010, La communauté des pays de langue portugaise (Un espace interculturel de coopération basé sur la langue ?), Paris, L'Harmattan, 329 pages.

CALVET, L-J., 1993, la sociolinguistique, (que sais-je ?), Paris, PUF, p.47

COMITI, J-M., 1994, « Théories sociolinguistiques et étude des comportements langagiers dans une communauté de langue minorée » p24-31, dans : Actes du symposium linguistique franco-algérien de Corti 9- 10 août 1993. Edités par George MORACCHINI, Studii Corsi, Editions Bastia, p.10.

GUEUNIER, N, 1997, représentations linguistiques, dans M-L. Moreau (éd) Sociolinguistique concepts de base, Liège : Mardaga, p 251.

MOREAU, M. L. 1997, Variation, in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, p. 284.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2005, Le discours en interaction, Paris, Armand Colin, 365 pages.

TSEKOS & BULOT, T., 2009, « Pour une gestion durable des rapports entre le local et le global (intervention et sociolinguistique urbaine) », dans *Sprache(n), Identität, Gesellschaft*, Ibidem-Verlag, Stuttgart, 63-72.